

Espagne : fin du procès des séparatistes catalans

#Fait du jour

Quiz

Les accusés en prison préventive.

1. Les leaders séparatistes catalans sont jugés pour :

- tentative de sécession.
- promotion de l'indépendance.
- des actes survenus il y a deux ans.
- des actes survenus lors des dernières élections.

2. Ce « procès-fleuve » a commencé :

- il y a un peu moins de deux ans.
- le 12 février.

3. Combien de personnes comparaissent ?

- 2
- 8
- 12

4. De quoi sont-ils accusés ?

- de ne pas avoir respecté les lois espagnoles.
- d'encourager les manifestations séparatistes.
- d'avoir organisé un référendum d'autodétermination.
- d'avoir proclamé l'indépendance de la Catalogne.

5. Le verdict de ce procès est attendu :

- cette semaine.
- en juillet.
- cet automne.

6. Où se déroule le procès ?

- à Barcelone
- à Madrid
- au Tribunal suprême
- au Tribunal constitutionnel

7. D'après le journaliste, en Espagne, ce procès est :

- très suivi.
- très critiqué.

8. Qui sont les accusés ?

- des anciens ministres régionaux
- la présidente du parlement
- le chef de l'opposition catalane
- des leaders associatifs

9. Au dernier jour du procès, les accusés :

- reconnaissent les faits.
- clament leur innocence.
- disent avoir agi démocratiquement.
- disent avoir maintenu le dialogue avec le gouvernement espagnol.

10. Au moment des faits, en octobre 2017, Dolors Bassa était ministre :

- de l'éducation.
- des affaires sociales.
- du sport.
- catalane.
- espagnole.

11. Dolors Bassa dénonce le contexte :

- politique du procès.
- médiatique du procès.

12. Que risquent les accusés ?

- une lourde peine pour rébellion contre l'État
- de ne plus pouvoir exercer une activité politique

13. Que souligne Josep Rull dans sa plaidoirie ?

- la volonté d'indépendance du peuple
- la loyauté des dirigeants séparatistes

Quiz corrigé

Les accusés en prison préventive.

1. Les leaders séparatistes catalans sont jugés pour :
tentative de sécession.
des actes survenus il y a deux ans.
2. Ce « procès-fleuve » a commencé :
le 12 février.
3. Combien de personnes comparaissent ?
12
4. De quoi sont-ils accusés ?
de ne pas avoir respecté les lois espagnoles.
d'avoir organisé un referendum d'autodétermination.
5. Le verdict de ce procès est attendu :
cet automne.
6. Où se déroule le procès ?
à Madrid
au Tribunal suprême
7. D'après le journaliste, en Espagne, ce procès est :
très suivi.
8. Qui sont les accusés ?
des anciens ministres régionaux
la présidente du parlement
des leaders associatifs
9. Au dernier jour du procès, les accusés :
clament leur innocence.
disent avoir agi démocratiquement.
10. Au moment des faits, en octobre 2017, Dolors Bassa était ministre :
de l'éducation.
des affaires sociales.
catalane.
11. Dolors Bassa dénonce le contexte :
politique du procès.
12. Que risquent les accusés ?
une lourde peine pour rébellion contre l'État
13. Que souligne Josep Rull dans sa plaidoirie ?
la volonté d'indépendance du peuple